



DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
Pôle Assemblées et Affaires Juridiques  
☎ 02 38 79 33 81  
☎ 02 38 79 33 95

## DECISION N° 2022-19

Le Conseiller Départemental Maire de Saint Jean de La Ruelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22

Vu la réglementation des Marchés Publics

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 en ce qu'elle donne délégation à Monsieur le Maire pour toute la durée du mandat pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, sans limite de montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

### DECIDE

**Article 1** : Un marché à procédure adaptée est passé, concernant :

#### **Travaux d'aménagement de l'étage de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise Dolto**

Marché n°21SJ17, attribué pour un montant de 141 275,61 € HT, réparti par lot comme suit :

- Lot 1 : escalier métallique, attribué à la société METALLERIE HUGUET CREICHE, sise 15 rue Emile Leconte 45140 Ingré, pour un montant de 25 173,00 € HT
- Lot 2 : élévateur PMR, attribué à la société SIMPLY ACCESS, sise 2 allée Ernest Nouel, ZAC des Courtis, 41100 Vendôme, pour un montant de 25 509,00 € HT
- Lot 3 : démolition/dépose, cloisonnement, cloisons modulaires, menuiseries, faux-plafonds, isolation, attribué à la société CROIXMARIE, sise 40 rue des Frères Lumière, ZAC des Châtelliers, 45801 Saint Jean de Braye Cedex, pour un montant de 37 729,71 € HT
- Lot 4 : électricité, câblage informatique, attribué à la société BAUCHARD ET FILS, sise 2 rue Charles de Coulomb, 45140 Saint Jean de la Ruelle, pour un montant de 11 591,00 € HT

- Lot 5 : plomberie, chauffage, climatisation, attribué à la société BAUCHARD ET FILS, sise 2 rue Charles de Coulomb, 45140 Saint Jean de la Ruelle, pour un montant de 28 830,00 € HT
- Lot 6 : revêtements de sols, revêtements muraux, peintures, attribué à la société ASSELINE, sise 290 rue des Charmes, Saint Cyr en Val, 45075 Orléans Cedex 2, pour un montant de 12 442,90 € HT

**Durée du marché :** Le délai d'exécution prévisionnel du marché est de 26 semaines avec :

- Une période de préparation de 14 semaines
- Une période d'exécution des travaux de 12 semaines

Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la notification valant ordre de service.

**Article 2 :** Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Une ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre
- Monsieur le Trésorier - Trésorerie d'Orléans Municipale et Métropole

Fait à Saint Jean de la Ruelle,  
Le 11 mars 2022



  
Christophe CHAILLOU  
Conseiller Départemental du Loiret  
Maire de Saint Jean de la Ruelle